

La Gouglera prête pour sa nouvelle vie

Le Centre fédéral pour requérants d'asile de Chevrières est opérationnel. La population a pu le visiter



La Gouglera accueillera ses premiers occupants d'ici à la fin du mois d'avril.



PATRICK PUGIN

Singine Opération séduction réussie pour le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Samedi, dans une agréable atmosphère printanière, la population – singinoise majoritairement – a répondu présent aux portes ouvertes organisées à la Gouglera. L'occasion de faire l'état des lieux avant l'ouverture prochaine du Centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Chevilles, qui doit accueillir ses premiers hôtes d'ici à la fin du mois d'avril.

Bâtiment La Confédération a déboursé 19 millions de francs, en 2015, pour acquérir l'institut des hauts de Chevrolles. Puis elle a investi quelque 9,5 millions supplémentaires pour adapter et rénover les locaux. Pour mémoire, en octobre 2016, les sept étages du bâtiment avaient été inondés à la suite d'actes de vandalisme dont les auteurs n'ont pas été identifiés, mais revendiqués par l'extrême gauche. Dégâts: 800 000 francs.

Population Avec celui de Boudry (NE), le centre fribourgeois testera, dans un premier temps, les mesures d'accélération de la procédure d'asile – consacrées par une votation populaire en 2016. Jusqu'à 130 requérants pourront être accueillis à la Gouglera durant cette phase qui s'étendra jusqu'en mars 2019, date à laquelle les dispositions de la loi sur l'asile révisée s'appliqueront à l'ensemble du pays. Alors, le CFA pourra héberger jusqu'à 250 personnes. Cinquante places supplémentaires pourront être ouvertes «en cas d'afflux extraordinaire de requérants», indique Maria Drifi, cheffe de projet du SEM pour la Suisse romande.

Les requérants logeront dans des chambres et des dortoirs comptant de quatre à seize lits. Femmes et hommes ne partageront pas les mêmes étages. «Nous tenons compte des familles et des personnes vulnérables», souligne par ailleurs Claude Gumy, codirecteur d'ORS Suisse, société chargée de la gestion du centre. Dont une vingtaine de collaborateurs travaillera sur le site.

Au quotidien La vie en communauté exige le respect de certaines règles de comportement qu'ORS se chargera d'inculquer aux hôtes du CFA. Ceux-ci n'auront par exemple pas le droit de fumer et de consommer de l'alcool dans les locaux. Ils seront libres de leurs mouvements, mais devront se conformer aux horaires d'ouverture et de fermeture du centre.

Différentes activités – sportives, éducatives, ludiques... – seront proposées. Tout comme des programmes d'occupation, auxquels la participation reste facultative: tâches de nettoyage, nettoyage de forêts ou arrachage de plantes invasives par exemple. Cela peut rapporter un pécule quotidien de 30 francs, qui s'ajoute à l'argent de poche (3 fr. par jour).

Les enfants, pour leur part, seront scolarisés sur place; financé par la Confédération, l'enseignement sera placé sous la responsabilité de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Les requérants ne cuisineront pas eux-mêmes, les repas étant livrés trois fois par jour par une entreprise de la région, dont le nom reste pour l'heure tu par les autorités. Une infirmerie et une équipe médicale (pour les urgences) seront à disposition.

Renvoi La Gouglera accueillera des requérants en attente de décision ou devant quitter la Suisse. Avec la nouvelle procédure, la durée du séjour n'excédera pas 140 jours. Si une décision négative est rendue, il reviendra au canton de procéder au renvoi du requérant débouté. Chef du Service de la population et des migrants, Patrick Pochon prévoit un surplus de travail: «Nous n'avons pour l'instant qu'une vision théorique de ce qui nous attend. Nous ne savons pas encore comment les choses vont se dérouler, mais nous avons plusieurs mois devant nous pour mesurer les besoins et adapter les moyens.» Le service a d'ores et déjà consacré un équivalent plein-temps supplémentaire à l'exécution des renvois.

L'expérience pilote zurichoise montre cependant que 60% des requérants déboutés «disparaissent» dans la nature.

Sécurité Elle sera assurée, à l'intérieur du périmètre du centre, par l'entreprise Securitas. Celle-ci sera présente sur place sept jours sur sept et 24 heures sur 24 avec une vingtaine de - collaborateurs. La police cantonale, pour sa part, a renforcé le poste de Planfayon et nommé une personne de contact chargée de collaborer avec les différents partenaires du site. «Nous nous adapterons en fonction des besoins. Si cela est nécessaire, un dispositif sur mesure pourra être déployé», rapporte le premier-lieutenant Gallus Risse, remplaçant du chef de la gendarmerie.

Voisinage L'hostilité à l'installation du centre fédéral semble être retombée en Singine. On est loin de la houleuse soirée d'information du 25 février 2015 et des feux allumés sur les collines. Loin aussi de l'idée d'une milice citoyenne pour veiller à la sécurité aux abords de la Gouglera. Adversaire acharné du projet, le député libéral-radical – et ancien syndic de Chevrières – Ruedi Vonlanthen nuance: «La population a accepté ce centre, mais elle n'est pas contente. Elle ne dit rien pour l'instant et attend de voir. Nous ferons le bilan dans une année...»